



البنك الشعبي الموريتاني  
BANQUE POPULAIRE  
DE MAURITANIE

# استمارة إشتراك لباقة بنكية FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION À UN PACK BANCAIRE

La présente convention est conclue entre:

La Banque Populaire de Mauritanie S.A. Avenue Charles De Gaulle SOCOGIM  
TEVRAGH ZEINA Lot n°100, BP : 3842 Nouakchott Mauritanie.  
Ci-après dénommée La Banque d'une part,

أبرمت هذه الاتفاقية بين :  
البنك الشعبي الموريتاني شارع شارل دكول سوكونجيم تفرغ زينة ، رقم 100  
ص.ب : 3842 نواكشوط موريتانيا  
والمشار إليه فيما يلي "البنك" ، من جهة .

Et : \_\_\_\_\_ و :

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ إسم المؤسسة :

Nom du représentant légal: M/Mme/Melle : \_\_\_\_\_ إسم الممثل القانوني :

Qualité : \_\_\_\_\_ النوعية :

Adresse : \_\_\_\_\_ العنوان :

N°NNI/ Passeport / Carte de séjour : \_\_\_\_\_ رقم بطاقة التعريف الوطنية/جواز السفر/شهادة الإقامة :

Date et lieu de délivrance : \_\_\_\_\_ تاريخ و مكان الإصدار :

N° tel portable + whatsapp : \_\_\_\_\_ رقم الهاتف المحمول + الواتساب :

Email : \_\_\_\_\_ العنوان الإلكتروني :

Registre de Commerce : \_\_\_\_\_ السجل التجاري :

Identifiant fiscal (Pour les professionnels) : \_\_\_\_\_ رقم التعريف الضريبي :

N° de compte (si déjà client BPM) : \_\_\_\_\_ رقم الحساب البنكي :



## Pack Business

- Compte courant professionnel
- Carte GIMTEL PRO
- Chéquier de 50 chèques
- BPM Online
- Chaabi SMS +

## باقة بيزنس

- حساب جاري للمهنيين
- البطاقة للمهنيين GIMTEL
- دفتر شيكات 50
- BPM Online
- الشعبي SMS+



## Pack Business +

- Compte courant Entreprise
- Carte prépayée Mastercard
- Chéquier de 50 chèques
- BPM Online

## باقة بيزنس +

- حساب جاري للمؤسسات
- بطاقة ماستركارد مسبقة الدفع
- دفتر شيكات 50
- BPM Online

# CONDITIONS GENERALES DES VENTES DE PACKS BANCAIRES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES DE LA BANQUE POPULAIRE DE MAURITANIE

## ADHESION

Le Pack bancaire est une offre globale de produits et services bancaires construite autour de votre compte bancaire. Le pack s'adresse à toute la clientèle de la Banque Populaire de Mauritanie. La souscription à un pack confère au souscripteur en fonction du pack choisit souscrit un droit d'accès aux produits et services tels que précisés, ci-après.

En adhérant au pack, le client accepte pleinement et entièrement toutes les conditions afférentes à l'utilisation et au fonctionnement des différents produits et services. Le souscripteur ne peut souscrire qu'à un seul pack bancaire.

Les packs bancaires de la BPM et leur composition se détaillent comme suit :

### PACK BUSINESS

- Un compte « Professionnel »
- Une carte GIMTEL PRO valable deux ans
- Un Chéquier de 50 chèques
- Un abonnement CHAABI SMS + : limite de 15 SMS/mois
- Un abonnement internet banking version « Entreprise »

### PACK BUSINESS +

- Un compte Entreprise
- Une carte Mastercard prépayée
- Un Chéquier de 50 chèques
- Un abonnement internet banking version « Entreprise ».

## LE COMPTE BANCAIRE

Le compte courant ouvert au nom du souscripteur sert de support à tous les produits et services du pack ainsi qu'au règlement du montant de la cotisation.

Les modalités de fonctionnement et d'utilisation du compte bancaire sont régies par la convention d'ouverture de compte, non contrares aux présentes, signées par le souscripteur qui déclare y adhérer sans réserve.

## CARTES BANCAIRES

Les cartes bancaires GIMTEL ET MASTERCARD de la BPM permettent le retrait d'espèces dans tous les GAB et sont directement liées au compte courant (à l'exception de la gamme de carte prépayée Mastercard. La gamme de carte Mastercard et GIMTEL dispose de différents plafonds de retrait et de paiement en local (Gimtel) et à l'international (Mastercard) . La gamme de carte Gimtel donne accès à tous les services disponibles sur les GAB de la BPM (solde du compte, historique des opérations...).

En cas de perte ou de vol de la carte, le souscripteur doit immédiatement alerter son agence BPM (par téléphone, fax ou email) pour faire opposition à son utilisation conformément aux prescriptions légales en la matière.

Cette déclaration doit être confirmée dans les 24 heures par lettre écrite.

Le souscripteur reste responsable de l'utilisation de la carte jusqu'à 24 heures après réception de la lettre d'opposition par la Banque.

L'utilisation et le fonctionnement de la carte est régie selon les conditions générales, non contrares aux présentes, telles mises à la disposition du souscripteur auprès de son agence.

## CHAABI SMS/ CHAABI + SMS

Le souscripteur reçoit sur son téléphone portable :

- Son solde à une fréquence hebdomadaire;
- Les mouvements créditeurs et débiteurs à un seuil fixé.
- L'alerte chéquier lorsque le chéquier est disponible en agence ;
- L'alerte carte bancaire lorsque cette dernière est disponible en agence.

L'utilisation et le fonctionnement du SMS Banking est régie selon les conditions générales, non contrares aux présentes, telles mises à la disposition du souscripteur auprès de son agence.

## BPM ONLINE

L'adhésion au pack bancaire permet la souscription au service de banque à distance « BPM ONLINE » permettant la consultation de son compte et la passation d'ordres de banque.

A cet effet, le numéro d'abonné et le mot de passe seront communiqués au souscripteur.

L'utilisation et le fonctionnement du service « BPM ONLINE » sont soumis aux conditions générales, non contraire aux présentes, telles que mises à la disposition du souscripteur auprès de son agence

## VALIDITE

Le présent contrat est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa signature et renouvelable par tacite reconduction, sauf volonté de résiliation par le Client notifiée un mois avant l'expiration en remplissant le formulaire de résiliation à un abonnement pack en agence ou par la Banque selon les conditions prévus plus bas.

## TARIFICATION ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour toute révision du montant de la cotisation du pack, le souscripteur sera informé au plus tard un mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification.

Si le souscripteur refuse la nouvelle tarification, il peut notifier à son agence domiciliaire sa demande de résiliation dans les conditions fixées aux présentes, à défaut la révision du tarif de l'abonnement lui sera applicable.

A la souscription à un pack bancaire destiné à la clientèle de particuliers, le client sera débité d'un montant correspondant aux frais d'adhésion au pack correspondant. La facturation se poursuivra mensuellement et le client sera débité de la mensualité en TTC correspondant au pack souscrit.

Nom du pack	Frais d'adhésion à la souscription	Mensualités
<b>Pack Business</b>	-	404 HT MRU/ 470 TTC MR (1ère mensualité débitée à la souscription)
<b>Pack Business +</b>	-	516 HT MRU/ 600 TTC MRU (1ère mensualité débitée à la souscription)

## MODIFICATION

Le souscripteur devra informer la Banque de toute modification souhaitée à son adhésion à un pack bancaire. Il devra remplir et signer le formulaire en indiquant la ou le(s) modification(s) sollicitées.

## INFORMATION

La Banque se réserve le droit, à tout moment, de modifier les présentes conditions générales applicables à un pack bancaire.

En pareil cas, et sauf convention contraire, les nouvelles conditions seront portées à la connaissance du souscripteur avant leur entrée en vigueur par tous moyens que la Banque estimera appropriés.

Le souscripteur peut, dans les deux (2) mois suivant l'information, contester toute modification apportée aux conditions générales. Passé ce délai, le client est censé avoir accepté les modifications et les nouvelles conditions générales lui sont opposables.

## RESILIATION D'UN PACK BANCAIRE

Le demande de résiliation à un pack bancaire devra être notifiée au plus tard 1 (un) mois avant son échéance.

Cependant la Banque se réserve le droit de résilier de plein droit, sans préavis, un pack bancaire pour tout motif estimé valable, notamment :

- en cas de d'inobservation d'une des obligations prévues dans les présentes conditions générales auxquelles est tenu le souscripteur
- en cas de clôture du compte bancaire pour quelque motif que ce soit
- en cas d'arrêt de la domiciliation des revenus du souscripteur

La résiliation du pack entraîne l'exigibilité des prélèvements et le règlement des montants restant dus par le souscripteur ainsi que l'annulation de tous les produits et services composant le pack

## LES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, le client peut contacter la banque à travers son conseiller de clientèle ou le service client en envoyant un courriel à l'adresse serviceclient@bpm.mr.

Le client peut également contacter la banque par correspondance ou par téléphone (du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 11h30) à l'adresse suivante :

Banque Populaire de Mauritanie (BPM), située à l'Avenue Charles De Gaulle, SOCOGIM TEVRAGH ZEINA lot n°100, BP : 3842, Tél : + 222 45 29 05 69.

## ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties élisent domicile en leurs adresses respectives. Tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes est du ressort du tribunal de commerce de NOUAKCHOTT ou toute juridiction de choix de la BANQUE POPULAIRE DE MAURITANIE

Date et Signature du client  
Précédée de la mention « lu et approuvé »